

Conseil des produits agricoles du Canada

RAPPORT ANNUEL 2023-2024



Farm Products Council
of Canada

Conseil des produits agricoles
du Canada

Canada

Table des matières

Message du président	3
Le Conseil	5
Décisions du Conseil	9
Faits saillants de 2023-2024	15
Initiative de diffusion d'information	19
Plan stratégique 2023-2026 : Rapport de rendement	20
Le CPAC en bref	25

Message du président



afin de soutenir pleinement le travail des organismes qui relèvent de notre compétence, dans l'intérêt des Canadiens et de l'agriculture canadienne.

Les activités du CPAC au cours de l'année écoulée ont été guidées par les cinq orientations stratégiques énoncées dans notre [Plan stratégique 2023-2026](#), dont deux ressortent plus particulièrement. La première consiste à **faire connaître l'histoire de la gestion de l'offre**. Le CPAC a commandé, développé et diffusé une vidéo intitulée [Les avantages de la gestion de l'offre](#), qui informe les Canadiens de tous les horizons sur ce merveilleux système de commercialisation typiquement canadien.

Au nom des membres et du personnel du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), j'ai le plaisir de présenter notre rapport annuel pour l'exercice 2023-2024.

Durant la dernière année, le Conseil a accueilli deux nouveaux membres : Bonnie den Haan au poste de vice-présidente et Samantha Haverkamp, toutes deux originaires de l'Ontario. Bonnie et Samantha sont des personnes accomplies qui, en peu de temps, ont grandement contribué aux activités du Conseil. Elles se sont toutes deux intégrées sans difficulté à l'environnement de travail du Conseil et ont déjà reçu les éloges de leurs pairs œuvrant au sein des offices dont elles ont la responsabilité.

Je tiens à remercier Maryse Dubé et Morgan Moore, membres chevronnés de notre Conseil, pour leurs conseils et leur soutien de tous les instants, ainsi que pour leur collégialité, qui a facilité l'intégration de Bonnie et de Samantha. Je pense qu'avec l'arrivée de ces deux nouveaux membres, le Conseil est encore plus solide, par la force du nombre, mais aussi en raison des compétences que chacune mettra à contribution

Outre le secteur de la production, je suis particulièrement fier que le rôle du secteur de la transformation dans la réussite de la gestion de l'offre soit clairement établi et reconnu. La vidéo, qui a été bien accueillie, a été diffusée à grande échelle lors de réunions de l'industrie.

La deuxième orientation stratégique que j'aimerais souligner consiste à **réunir et mobiliser les intervenants et tisser des relations**. Je crois fermement que la résolution de problèmes passe par le dialogue et la collaboration. Je tiens à souligner les efforts concertés des intervenants pour augmenter le nombre d'interactions entre eux afin de faire avancer certains dossiers.

Le Conseil a également joué son rôle en continuant de tenir de nombreuses réunions avec les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires et les autres intervenants en aval. Ainsi, les membres et le personnel du CPAC ont pu mieux comprendre les défis auxquels les secteurs sont confrontés, et le Conseil a pu rendre son travail encore plus efficace.

Je salue le fait que le Conseil ait trouvé des partenaires motivés à cet égard.

L'année dernière a été marquée par des pressions inflationnistes fulgurantes, les effets persistants de la Covid-19 sur les habitudes de consommation, ainsi que les perturbations continues de la production de volailles et d'œufs en raison de la grippe aviaire. Malgré ces défis, les offices sous la supervision du Conseil ont été en mesure de promouvoir les intérêts de leurs secteurs respectifs.

En ce qui concerne les offices nationaux de commercialisation, les Producteurs d'œufs du Canada ont réalisé de grands progrès en obtenant certaines signatures pour l'Accord fédéral-provincial-territorial sur les principes directeurs pour la commercialisation des œufs au Canada; Les Éleveurs de dindon du Canada ont accepté une politique révisée sur l'allocation des contingents; Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada ont pu satisfaire à la demande d'œufs d'incubation en dépit des problèmes d'approvisionnement au pays et à l'étranger; Les Producteurs de poulet du Canada ont renforcé le dialogue entre les producteurs et les transformateurs grâce à une plus grande mobilisation.

En ce qui concerne les offices nationaux de promotion et de recherche (OPR), l'Agence canadienne de prélèvement du bœuf a renforcé ses activités de sensibilisation et ses audits pour garantir la conformité, tandis que l'Office canadien de promotion et de recherche pour le porc a continué d'enregistrer des taux de perception exceptionnels pour un office aussi récent.

En ce qui concerne les OPR, Ron Bonnett, le champion des OPR du Conseil, a parcouru le pays pour rencontrer des groupes de producteurs agricoles et discuter des avantages que la création de ce type d'office peut apporter à un secteur.

Tous les travaux du Conseil seraient vains sans le personnel dévoué qui soutient chaque aspect des activités du Conseil. Le personnel de la Gestion intégrée et affaires gouvernementales et du secrétariat du CPAC a continué à fournir d'excellents services aux membres du Conseil malgré le départ de leur directrice. L'unité des affaires réglementaires et sectorielles a travaillé d'arrache-pied pour faire avancer le processus d'établissement de l'Office canadien de promotion et de recherche pour le chanvre industriel tout en fournissant au Conseil des analyses plus approfondies qui ont grandement facilité les discussions et les décisions du Conseil.

Je pense que le CPAC dispose de tous les éléments nécessaires pour continuer à servir les secteurs canadiens de la volaille, des œufs, du bœuf et du porc en leur offrant le niveau de soutien qu'ils méritent.



Brian Douglas
Président

Vision

Un cadre réglementaire qui appuie efficacement un système solide de gestion de l'offre, ainsi que la commercialisation des produits agricoles.

Mission

De superviser le système de réglementation des produits agricoles dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Profils des membres



Brian Douglas,
Président et
Administrateur général

Diplômé de l'Université de Guelph, Brian Douglas a fait carrière dans la fonction publique pendant plus de 41 ans. Sa carrière lui a permis de valoriser et de comprendre les possibilités et les défis auxquels font face les producteurs canadiens. En 2015 et 2016, M. Douglas a été greffier du Conseil exécutif et secrétaire du Cabinet pour le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, où il a auparavant occupé différents postes de haut niveau, notamment comme sous-ministre, Renouvellement des transports et de l'infrastructure, et sous-ministre, Agriculture.

Brian a consacré la plus grande partie de sa carrière au ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard, où il a été directeur de la Division des ressources agricoles et gestionnaire des services agricoles. Tout au long de sa carrière, il a également été membre et représentant de l'Île-du-Prince-Édouard au sein de divers conseils et comités de niveau provincial et national liés à l'agriculture et au renouvellement des transports et des infrastructures. Son mandat de président et d'administrateur général du CPAC a été renouvelé le 11 juin 2022 pour une autre période de 4 ans.

Le Conseil est composé d'un président, d'un vice-président et de membres nommés par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Le président assume également les responsabilités d'administrateur général et est nommé à temps plein, tandis que le vice-président et les membres du Conseil sont nommés à temps partiel.



Bonnie den Haan,
Vice-présidente

Bonnie den Haan est une productrice/transformatrice de produits laitiers qui, avec son mari John den Haan et ses deux filles, exploite la laiterie Haanview Holsteins and Sheldon Creek Dairy, tandis que leurs deux fils travaillent dans l'industrie laitière et exploitent une ferme avec leur famille.

Bonnie a obtenu un baccalauréat en sciences de l'agriculture de l'Université de Guelph en 1981 et est diplômée du Programme avancé de leadership agricole. Elle a été membre du conseil d'administration des Dairy Farmers of Ontario et des Producteurs laitiers du Canada et ancienne présidente du conseil d'administration de Farm and Food Care Ontario. Bonnie est passionnée par l'industrie agricole et s'emploie à renforcer la confiance du public dans nos systèmes alimentaires et agricoles.



Samantha Haverkamp,
Membre

Samantha Haverkamp est productrice d'œufs d'incubation près de Vanessa, en Ontario. Elle est diplômée de l'Université de Guelph, où elle a obtenu un diplôme en horticulture, un baccalauréat en sciences avec spécialisation en agriculture et un certificat en commerce. Avant de se joindre à la ferme familiale en 2019, elle a travaillé pour une institution financière accordant des prêts aux entreprises agricoles et commerciales. Après avoir obtenu son diplôme, elle a également travaillé pour une entreprise d'intrants agricoles qui achète des céréales et vend des engrais et d'autres intrants pour les cultures. Samantha fait actuellement partie de l'Ontario Broiler Chicken Hatching Egg Producers Association et en assume la présidence depuis 2022. Elle siège aussi au conseil d'administration du Poultry Industry Council.



**Maryse Dubé,
Membre**

Maryse Dubé a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université Laval en 1996, avant d'être admise au Barreau du Québec en 1997. Depuis 2004, elle est associée chez Sylvestre & Associés, où elle se spécialise en droit commercial et agroalimentaire, représentant ainsi plusieurs producteurs agricoles dans leurs projets de transfert d'entreprises et d'acquisitions, et agissant comme experte-conseil auprès d'institutions financières. Le droit des valeurs mobilières, les transactions commerciales, les fusions et acquisitions et le droit commercial (secteurs manufacturier et agricole) sont des domaines où elle représente des petites et moyennes entreprises. Très active dans son milieu social et économique, Mme Dubé a été présidente honoraire et membre de quelques conseils d'administration d'entreprises et de conseils communautaires. Elle est également une conférencière recherchée.

Maryse a siégé au conseil d'administration de l'Association des avocates et avocats de province et présidé la section de Richelieu en 2014. Jusqu'en mai 2016, elle était membre du comité exécutif du Barreau du Québec. Elle a participé activement aux travaux du conseil général qui ont mené à la nouvelle structure de gouvernance du Barreau du Québec et a été élue par acclamation pour siéger au conseil d'administration à titre de représentante des sections de Richelieu, Longueuil et Arthabaska. Maryse a été nommée membre du Conseil par le gouverneur en conseil pour un mandat de trois ans en avril 2015 et a été reconduite pour un autre mandat de trois ans en 2018. En avril 2021, elle a de nouveau été nommée pour un mandat de quatre ans.

Elle est reconnue pour sa personnalité dynamique et sa passion de la chanson avec son groupe Rock in Time, dont les membres sont issus de la communauté d'affaires maskoutaine et offrent bénévolement de leur temps pour présenter des spectacles-bénéfice au profit d'œuvres caritatives de la région maskoutaine.



**Morgan Moore,
Membre**

Morgan Moore exploite une ferme agricole avec son épouse, Amber, et leurs trois enfants, près de Brandon, au Manitoba. Ils se spécialisent dans la production commerciale de vaches-veaux et d'ovins. Morgan est titulaire d'un certificat d'agrément de l'Institut des agronomes du Manitoba et d'un baccalauréat en sciences agricoles de l'Université Guelph.

Il est actuellement président du conseil d'administration de la Manitoba Sheep Association et président-fondateur d'une nouvelle entreprise, appelée PruvIT Technologies inc., laquelle développe une technologie prometteuse visant à offrir la pleine valeur de la traçabilité bidirectionnelle. Morgan est également président de la Canadian Co-operative Wool Growers, une société centenaire de commercialisation de la laine et un détaillant de produits d'élevage en forte croissance. Depuis toujours, il est un promoteur et un défenseur de l'industrie agricole. Après avoir rempli un mandat de trois ans au sein du Conseil des produits agricoles du Canada, son mandat en tant que membre du Conseil a été renouvelé le 21 juin 2024 pour une autre période de deux ans.

Profil organisationnel

Ministre : L'honorable Lawrence MacAulay

Administrateur général : Brian Douglas, président et administrateur général

Portefeuille ministériel : Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

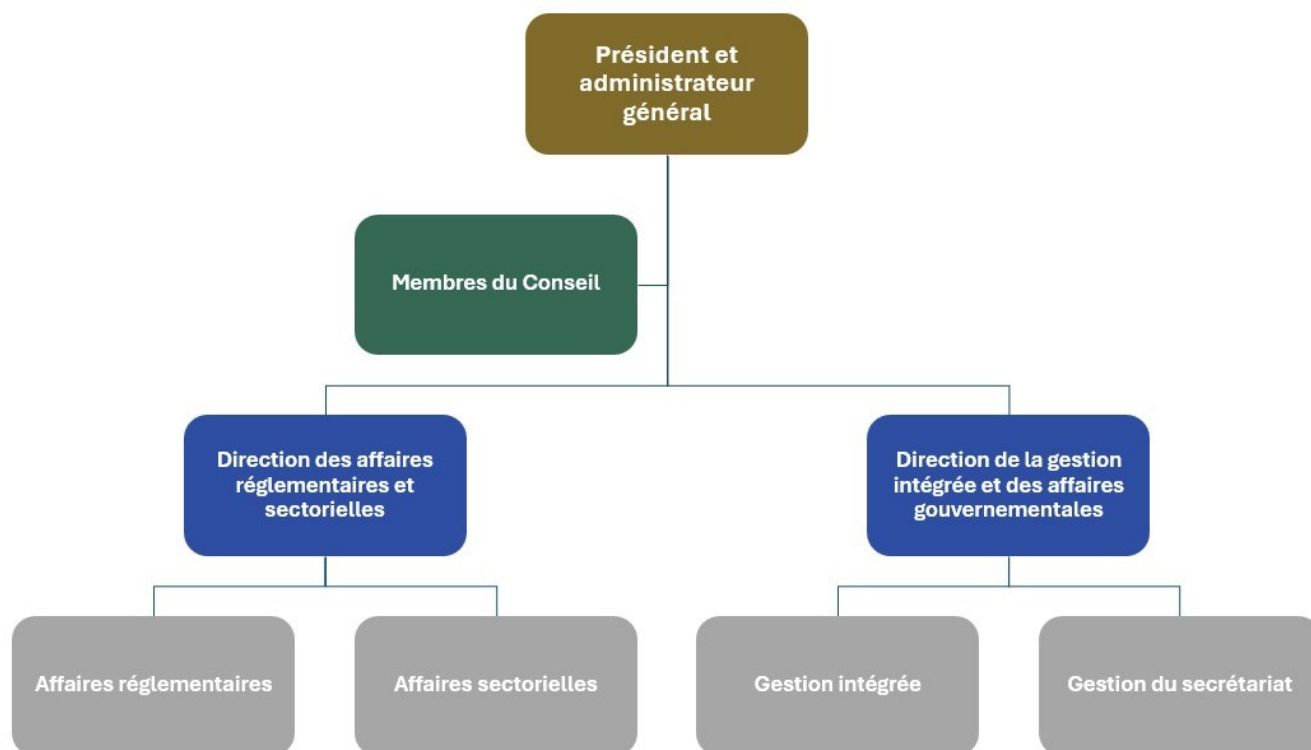
Instrument habilitant : *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA)

Année de création : 1972

Nom légal : Conseil national des produits agricoles (CNPA)

Nom usuel : Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC)

Cadre organisationnel : Partenaire du portefeuille d'AAC en vertu de la section IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*



La gouvernance interne du CPAC est dirigée par le Comité de la haute direction, composé de l'administrateur général, du directeur, des affaires réglementaires et sectorielles, et du directeur de la gestion intégrée et des affaires gouvernementales.

Administration des lois fédérales

La [*Loi sur les offices des produits agricoles*](#) (LOPA) prévoit la création du Conseil des produits agricoles du Canada, les offices nationaux de commercialisation et les offices de promotion et de recherche.

Offices nationaux de commercialisation

[Les Producteurs d'œufs du Canada \(POC\)](#)

[Les Producteurs de poulet du Canada \(PPC\)](#)

[Les Éleveurs de dindon du Canada \(EDC\)](#)

[Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada \(POIC\)](#)

Offices de promotion et de recherche

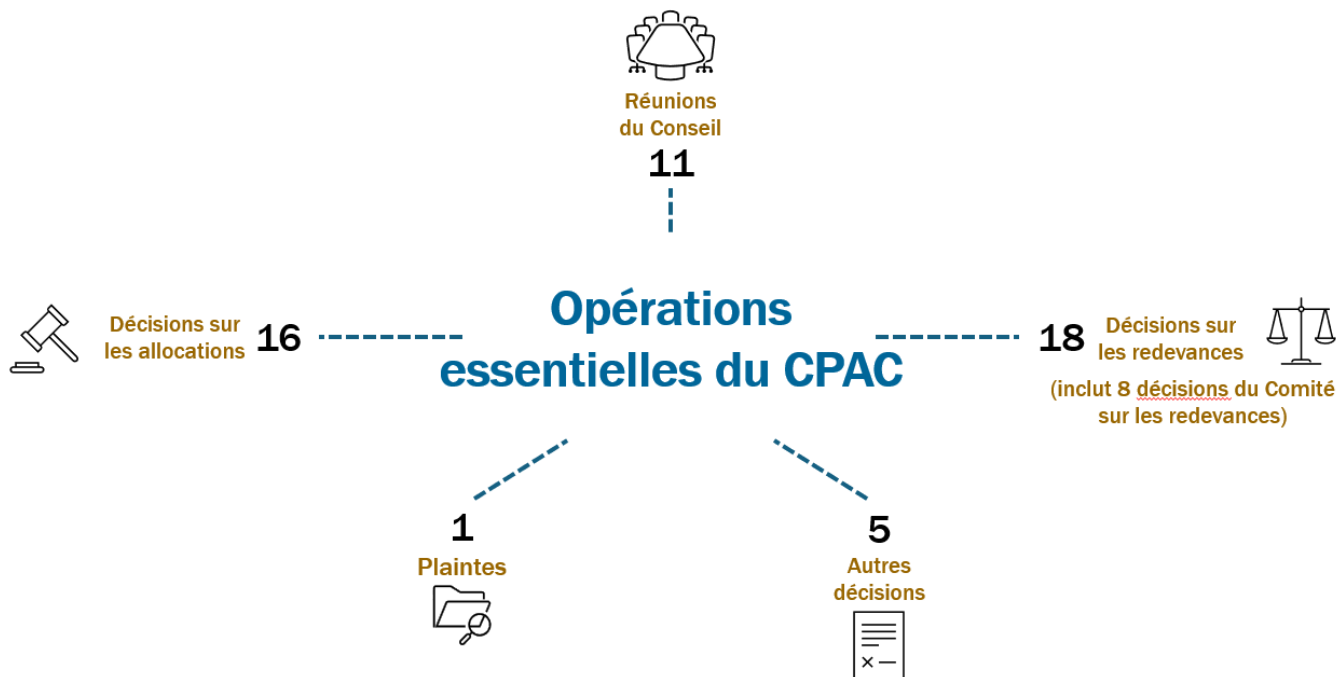
[Agence canadienne de prélèvement du bœuf \(OPR pour le bœuf\)](#)

[Office canadien de promotion et de recherche pour le porc \(OPR pour le porc\)](#)

La [*Loi sur la commercialisation des produits agricoles*](#) (LCPA) autorise la délégation de pouvoirs fédéraux en matière de commercialisation de produits agricoles à des offices provinciaux de commercialisation en ce qui concerne le commerce interprovincial et l'exportation. Le CPAC applique la présente LCPA selon un accord conclu avec AAC.



Décisions du Conseil



Réunions du Conseil

Lors des réunions, les membres du Conseil examinent les demandes reçues des offices supervisés par le CPAC. Après chaque réunion, toutes les décisions du Conseil sont communiquées aux offices respectives et publiées sur le site web du CPAC. La pratique consistant à communiquer nos décisions en temps opportun découle du thème central de la transparence et du dialogue de notre plan stratégique 2019-2022. Le Conseil s'est réuni 11 fois au cours de l'exercice 2023-2024. Les décisions du Conseil sont décrites dans les tableaux ci-dessous.

Décisions du Conseil sur les modifications aux redevances et aux contingents

Les Producteurs d'œufs du Canada

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des œufs au Canada

Date de la décision	Statut	Période applicable	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance nationale
Par douzaine					
Juin 2023	Approuvé	Du 16 juil. 2023 au 30	0,10\$	↑	0,3595\$
Octobre 2023	Approuvé	Du 5 nov. 2023 au	0,12\$	↑	0,4795\$
Décembre 2023	Approuvé	Du 31 déc. 2023 au 28	0\$	NÉANT	0.4795\$

Règlement de l'Office canadien de commercialisation des œufs sur le contingentement

Date de la décision	Statut	Type de contingent	Période	Niveau de contingent
				Douzaine
Décembre 2023	Approuvé	Contingent de vaccins		13 335 840
	Approuvé	Contingent spécial pour les besoins temporaires du marché	Du 31 déc. 2023 au	55 866 729
	Approuvé	Contingent d'œufs de transformation	28 déc. 2024	40 273 176
	Approuvé	Contingent fédéral		828 842 791

Les Producteurs de poulet du Canada

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada

Date de la décision	Statut	Période applicable	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance nationale
Par poids vif en kg					
Mai 2023	Approuvé	De la date d'enregistrement au 31 mars 2024	0,0002\$	↑	0,0059\$
Février 2024	Approuvé	De la date d'enregistrement au 31 mars 2025	0\$	NÉANT	0,0059\$



Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets

Date de la décision	Statut	Type de contingent	Période	Niveau de contingent
poids vif en kg				
Avril 2023	Approuvé	A-183 (allocation totale)	Du 4 juin 2023 au 29 juil. 2023	304 278 440
	Approuvé	A-184 (allocation totale)	Du 30 juil. 2023 au 23 sept. 2023	299 796 449
Juillet 2023	Approuvé	A-185 (allocation totale)	Du 24 sept. 2023 au 18 nov. 2023	298 926 900
	Approuvé	A-186 (allocation totale)	Du 19 nov. 2023 au 13 jan. 2024	281 926 721
Octobre 2023	Approuvé	A-187 (allocation totale)	Du 14 jan. 2024 au 9 mars 2024	288 594 304
	Approuvé	A-188 (allocation totale)	Du 10 mars 2024 au 4 mai 2024	296 814 265
Novembre 2023	Approuvé	A-189 (allocation totale)	Du 5 mai 2024 au 29 juin 2024	297 341 007
Mars 2024	Approuvé	A-189 (allocation totale)		

Les Éleveurs de dindon du Canada

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des dindons du Canada

Date de la décision	Statut	Période applicable	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance nationale
Par kg, poids vif					
Décembre 2023	Approuvé	De la date d'enregistrement au 31 déc. 2024	0\$	NÉANT	0,0125\$ (commercialisation)
Février 2024	Approuvé	De la date d'enregistrement au 31 mars 2025	\$0	NÉANT	0,018\$ (production)



Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon

Date de la décision	Statut	Type de contingent	Période	Niveau de contingent
				Poids éviscéré en kg
Novembre 2023	Approuvé	Modification du contingent fédéral	Période réglementaire 2023-2024	183 468 043
Mars 2024	Refusé	Modification du contingent fédéral	Période réglementaire 2024-2025	X (172 488 502)

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d’incubation de poulet de chair au Canada					
Date de la décision	Statut	Période applicable	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance nationale
Par œuf d'incubation de poulet à chair					
Mai 2023	Approuvé	De la date d'enregistrement au 23 juin 2024	0\$	NÉANT	0,003\$
Règlement des Producteurs d’oeufs d’incubation du Canada sur le contingentement					
Date de la décision	Statut	Type de contingent	Période		Niveau de contingent
					Œuf d'incubation de poulet à chair
Mai 2023	Approuvé	Allocation révisée pour 2023	Du 1 jan. 2023 au 31 déc. 2023		879 884 068
		Allocation initiale pour 2024	Du 1 jan. 2024 au 31 déc. 2024		910 909 598
Septembre 2024	Approuvé	Allocation finale pour 2023	Du 1 jan. 2023 au 31 déc. 2023		879 334 505
		Allocation révisée pour 2024	Du 1 jan. 2024 au 31 déc. 2024		910 340 659
Janvier 2024	Approuvé	Allocation révisée pour 2024	Du 1 jan. 2024 au 31 déc. 2024		897 343 439



L'Agence canadienne de prélèvement du bœuf



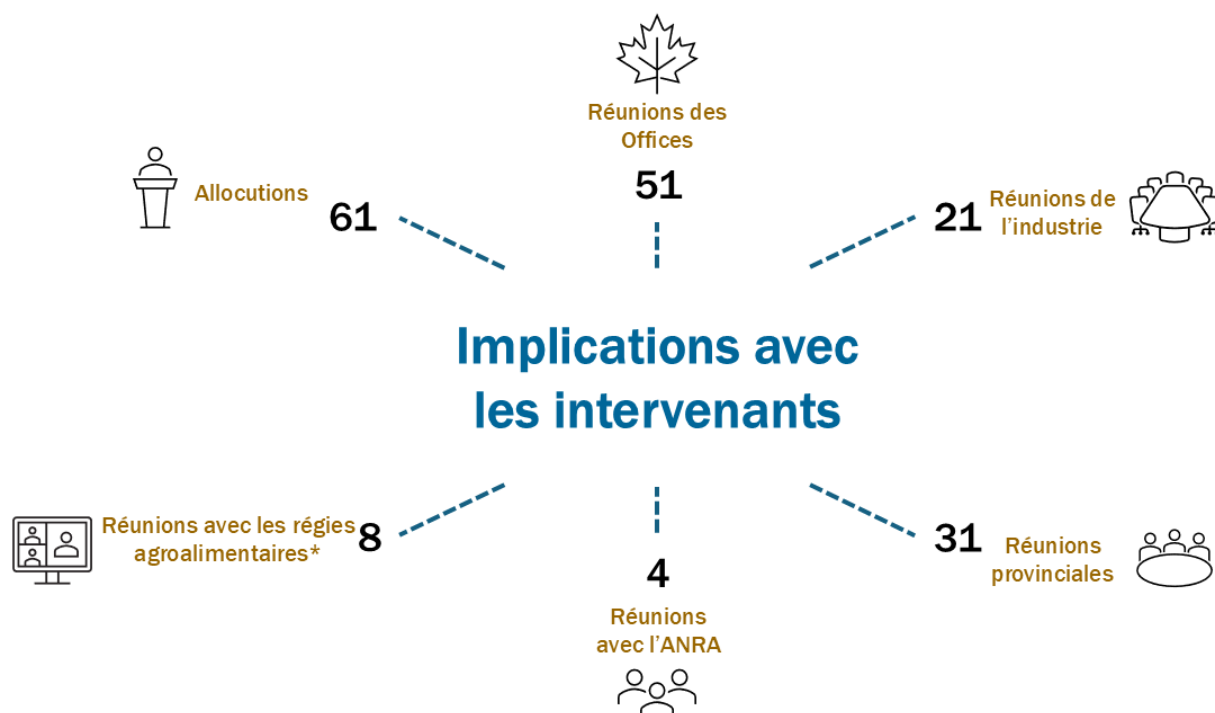
Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie					
Date de la décision	Statut	Période applicable	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance nationale
Par tête					
Juin 2023	Approuvé	De la date d'enregistrement au 30 juin 2024	0\$	NÉANT	1,00\$ - 2,50\$

L'Office canadien de promotion et de recherche pour le porc



Ordonnance sur les redevances à payer pour la promotion et la recherche pour le porc au Canada					
Date de la décision	Statut	Période applicable	Variation du taux de redevance		Taux de la redevance nationale
Par tête					
Juin 2023	Approuvé	De la date d'enregistrement au 30 juin 2024	0\$	NÉANT	0,80\$

Faits saillants de 2023-2024



*Il y a une réunion pour toutes les provinces de l'Atlantique.

Les Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Le Conseil a soutenu le travail continu des POC sur l'élaboration et le renouvellement de l'Accord fédéral-provincial-territorial sur les principes directeurs pour la commercialisation des œufs au Canada et estime que la modernisation de cet accord aidera à orienter l'avenir de l'industrie ovicole.

Le Conseil a participé à de nombreuses réunions du Comité du coût de production tout au long de l'année, permettant la mise à jour de cette étude.

En outre, le Conseil a participé aux premières réunions de l'Équipe d'examen de l'excédent naturel, qui examine la politique nationale sur le Programme des frais sur l'excédent naturel.

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Le Conseil a travaillé plus étroitement que jamais avec les PPC pour soutenir les efforts concernant la grippe aviaire, les incertitudes concernant les niveaux d'importation, le contexte inflationniste et l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs canadiens.

Les membres du Conseil se sont efforcés de promouvoir la transparence et le dialogue entre les divers intervenants afin de faciliter la compréhension du marché dans l'intérêt du secteur dans son ensemble, conformément aux plans stratégiques des PPC et du CPAC.

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC)

Le Conseil a soutenu les ÉDC dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle politique d'allocation commerciale, qui a été officiellement approuvée. Les ÉDC ont continué à promouvoir de manière créative la consommation de dindon au moyen d'une campagne de commercialisation nationale.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

Le Conseil a soutenu les POIC dans les modifications administratives apportées à ses politiques dans l'intérêt de l'ensemble de la chaîne de valeur. Malgré des circonstances difficiles, les POIC ont rencontré les besoins canadiens relatifs aux œufs d'incubation. En effet, l'éclosion de la grippe aviaire au Canada et aux États-Unis a eu des conséquences sur les troupeaux de reproduction des deux côtés de la frontière, et certaines provinces ont été plus gravement touchées que d'autres. La résilience des POIC a été mise à l'épreuve, mais grâce à la collaboration, l'organisation a pu surmonter les difficultés. Les modifications apportées aux politiques et aux outils administratifs démontrent la capacité des POIC à mobiliser tous les intervenants de l'industrie dans l'intérêt du secteur dans son ensemble.

Agence canadienne de prélèvement du bœuf (OPR pour le bœuf)

Le Conseil a continué de travailler de concert avec les intervenants de l'industrie du bœuf au moyen de réunions et de visites sur des sites de production afin de saisir les opportunités et de répondre aux défis propres au secteur. L'OPR pour le bœuf a continué à bien servir le secteur grâce à ses investissements. Il a entrepris un examen de ses règlements de gouvernance et a multiplié les audits pour garantir la conformité.

Office canadien de promotion et de recherche pour le porc (OPR pour le porc)

Le Conseil a soutenu les efforts de l'OPR pour le porc visant à mettre en œuvre des pratiques exemplaires lui permettant de remplir son mandat et de promouvoir les intérêts de l'industrie. L'OPR pour le porc a continué à évoluer et à avoir une incidence positive sur l'industrie porcine. L'OPR pour le porc a publié son premier rapport annuel et a continué à allouer les fonds recueillis grâce aux prélèvements à l'importation à des initiatives générales de promotion et de recherche.

Établissement d'un Office canadien de promotion et de recherche pour le chanvre industriel

Le CPAC a poursuivi son étroite collaboration avec les producteurs canadiens de chanvre industriel et d'autres intervenants sur la création d'un office de promotion et de recherche en vertu de la partie III de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA). En février 2024, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a approuvé la demande du CPAC de publier la *Proclamation visant l'Office canadien de promotion et de recherche pour le chanvre industriel* et le Résumé de l'étude d'impact de la réglementation dans la partie 1 de la *Gazette du Canada* pour une période de consultation publique de 30 jours.

Association nationale des régions agroalimentaires (ANRA)

L'ANRA s'est réunie quatre fois, soit virtuellement, soit dans des formats hybrides, entre juin 2023 et mars 2024. Les réunions ont porté sur divers sujets, notamment la planification stratégique pour les organismes de surveillance, les difficultés et les débouchés pour les nouveaux venus, l'adaptation aux événements climatiques émergents, l'inflation et la gouvernance.

Établie en 1997, l'ANRA constitue une tribune permettant aux organismes de surveillance de discuter de questions d'intérêt commun et de décider d'une action commune, s'il y a lieu. L'ANRA est composée de tous les organismes de surveillance provinciaux en partenariat avec la Commission canadienne du lait et le CPAC, qui en assure le secrétariat.

En 2023-2024, Peter Donkers, président du British Columbia Farm Industry Review Board, a continué à présider l'ANRA. Ginette Bureau, présidente-directrice générale de la *Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec*, a conservé ses fonctions de vice-présidente. Maryse Dubé est la représentante des membres du Conseil pour l'ANRA.

Réunions avec les organismes de surveillance et les représentants des gouvernements provinciaux

Les membres du Conseil rencontrent chaque année les organismes de surveillance provinciaux et d'autres représentants clés des gouvernements provinciaux afin de favoriser la collaboration et de discuter de divers sujets dans le contexte agroalimentaire canadien.

Au cours de ces réunions, les représentants provinciaux et les membres du Conseil donnent leur point de vue sur le secteur de la gestion de l'offre de volailles et d'œufs, ainsi que sur les offices de promotion et de recherche, qu'ils soient établis ou en cours de développement. Il s'agit également d'une autre tribune permettant de discuter des enjeux liés à la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles*. Le CPAC est très satisfait des réactions positives et des discussions qui ont eu lieu avec ses collègues provinciaux lors de ces réunions.



Loi sur la commercialisation des produits agricoles (LCPA)

Le CPAC a régulièrement rendu compte de ses activités liées à la LCPA lors des réunions de l'ANRA. Les membres de toutes les provinces ayant participé aux réunions de l'ANRA, cette tribune a permis au CPAC de tenir les provinces informées des nouveaux enjeux liés à la LCPA.

Le moratoire sur le traitement des demandes de nouvelles ordonnances de délégation et de modification des ordonnances de prélèvement en vigueur s'est poursuivi. Ce moratoire fait suite au dépôt du projet de loi S-6, *Loi concernant la modernisation de la réglementation*, au Sénat le 31 mars 2022, qui propose des modifications au processus d'administration des ordonnances de délégation dans la LCPA. Le 31 mars 2024, le projet de loi était en deuxième lecture à la Chambre des communes. Le CPAC, en collaboration avec AAC, tiendra les provinces au courant de l'évolution du projet de loi S-6.

Plaintes

Le 4 décembre 2023, le Conseil a reçu une plainte de Simple Path Farms contre une décision prise par les PPC. Le processus de plainte sera achevé au cours du prochain exercice.

Initiatives de diffusion d'information

Initiative de diffusion d'information sur les offices de promotion et de recherche

En 2023-2024, le CPAC a poursuivi ses travaux sur l'Initiative de diffusion d'information sur les OPR. Les objectifs de cette initiative sont les suivants : informer les producteurs des avantages d'un OPR, clarifier les éléments nécessaires à l'établissement d'un OPR, définir des attentes réalistes relativement aux exigences, aux processus et aux calendriers liés à l'établissement d'un OPR, rendre l'information facilement accessible aux producteurs, et continuer à soutenir les producteurs souhaitant l'établissement d'un OPR.



Ron Bonnett, champion des OPR au sein du CPAC et ancien vice-président, a mené l'initiative de diffusion d'information sur les OPR en communiquant avec des groupes de producteurs agricoles pour évaluer leur intérêt à établir un OPR pour leur(s) produit(s) agricole(s). Tout au long de la période 2023-2024, M. Bonnett a présenté les détails de cette initiative lors de plusieurs réunions et a tenu des discussions préliminaires avec certains groupes de producteurs.

Plan stratégique 2023-2026 : Rapport de rendement

Le plan stratégique 2023/2026 guide le CPAC dans la mise en œuvre de ses priorités au cours des prochaines années.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Soutenir l'intégrité du système de gestion de l'offre

Au cours des cinquante dernières années, le CPAC a été chargé de superviser le système national de gestion de l'offre en volaille et en œufs au Canada. Pour assurer l'intégrité et la durabilité de ce système complexe tout en naviguant dans un environnement opérationnel tout aussi complexe avec des intervenants aux intérêts divers, le CPAC doit non seulement être réactif aux enjeux du jour, mais aussi proactif et opportun pour répondre aux besoins de ses intervenants. En continuant à soutenir et à préserver un système de gestion de l'offre sain qui profite à tous les intervenants, y compris les Canadiens, le CPAC peut continuer à être un modèle.

Objectif	Cible pour 2023-2024	Réalisation	% terminé
Continuer à rester agile et réactif tout en assurant la supervision des offices nationaux de commercialisation de la volaille et des œufs.	10 réunions du Conseil ont eu lieu	Les membres du Conseil se sont réunis 11 fois et le Comité des redevances s'est réuni 8 fois.	100 %
Consolider le rôle du CPAC en tant que spécialiste canadien de la gestion de l'offre en continuant de bâtir une base de connaissances et de générer une expertise qui favorise une meilleure compréhension de la gestion de l'offre et du rôle du CPAC.	2 rapports fournis par le CPAC lors des réunions de l'ANRA	Le CPAC a présenté un rapport lors de 4 réunions de l'ANRA.	100 %
	40 réunions des offices auxquelles ont participé les membres et le personnel du Conseil	Les membres et le personnel du Conseil ont participé à 51 réunions d'offices : • 17 réunions des POC • 12 réunions des PPC • 11 réunions des EDC • 3 réunions des POIC • 5 réunions de l'OPR pour le bœuf • 3 réunions de l'OPR pour le porc	100 %
Créer et faire évoluer les outils qui soutiennent l'intégrité d'un système de gestion de l'offre sain et stable au Canada, y compris l'identification de changements administratifs dans la LOPA pour s'assurer que la législation est adaptée à l'environnement opérationnel actuel.	2 modifications de la LOPA incluses dans le Programme de correction des lois	2 modifications à la LOPA ont été incluses dans le Programme de correction des lois : • suppression des paragraphes 3(4) et 18(3) • correction de la divergence entre le libellé du paragraphe f) de l'article 2 et celui de l'alinéa 22(1)g) Ces modifications ont été déposées à la Chambre des communes le 16 juin 2023.	100 %

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Faire connaître l'histoire de la gestion de l'offre

Considéré comme un succès par beaucoup, le système de gestion de l'offre au Canada est considéré comme un système bénéfique qui sert les producteurs agricoles, l'économie canadienne et les consommateurs. Tout en étant ancré et lié par ses responsabilités législatives et réglementaires, le CPAC a l'occasion de mettre en lumière les avantages de la gestion de l'offre et le rôle qu'elle joue dans le maintien d'une économie canadienne forte. En faisant mieux connaître notre histoire et en élevant le niveau de la conversation, nous pouvons faire entendre le rôle que la gestion de l'offre peut jouer et ce qu'elle fait pour renforcer la sécurité alimentaire tant au niveau national que mondial. L'exploration des moyens par lesquels les intervenants concernés peuvent travailler ensemble pour résoudre les problèmes et mieux harmoniser le système jettera les bases qui permettront de réaliser des gains d'efficacité qui seraient autrement limités par la réglementation.

Objectif	Cible pour 2023-2024	Réalisation	% terminé
Continuer à faire connaître le rôle important que joue la gestion de l'offre pour soutenir une économie canadienne forte et son rôle dans le renforcement de la sécurité alimentaire nationale et mondiale tout en protégeant les intérêts des consommateurs.	1 vidéo réalisée	Le CPAC a terminé la réalisation d'une vidéo éducative sur la gestion de l'offre et l'a présentée à toutes les assemblées générales annuelles nationales et provinciales.	100 %
Continuer à clarifier et à faire connaître les responsabilités législatives et réglementaires du CPAC, tout en recherchant des gains d'efficacité qui permettront de rationaliser et d'améliorer le processus de traitement des plaintes.	2 lignes directrices mises à jour	Le CPAC a mis à jour la ligne directrice relative à la modification de l'ordonnance de prélèvement et la ligne directrice relative à la modification du règlement sur les contingents.	100 %
	2 processus réglementaires automatisés	Le CPAC a automatisé les processus réglementaires pour les modifications du règlement sur les contingents et les ordonnances de prélèvement.	100 %
	1 gain d'efficacité apporté au processus de plainte	Aucune modification n'a été apportée au processus de plainte.	0 %
Continuer d'élargir le rôle du CPAC dans le processus décisionnel afin d'inclure la formulation de recommandations et de solutions à l'égard des problèmes lorsqu'il est possible de trouver d'autres solutions que de répondre par oui ou par non.	100 % des décisions du CPAC sont publiées en ligne	Le CPAC a pris 39 décisions qui ont été prises en compte dans des lettres de décision, lesquelles ont été publiées en ligne. 31 décisions du Conseil (contingent, prélèvement, autres) 8 décisions du Comité des redevances	100 %

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Soutenir les offices de promotion et de recherche (OPR)

Le CPAC a continué de soutenir les offices de promotion et de recherche pour les produits agricoles en vertu de la LOPA depuis qu'une modification de la Loi en 1993 a permis la création d'OPR. La modification de la Loi a fait en sorte que tous ceux qui profitent de la recherche et de la promotion d'un produit paient leur juste part pour soutenir ce travail important.

En établissant et en soutenant les OPR, le CPAC continue de favoriser une commercialisation, une recherche et une promotion plus efficaces des produits agricoles. Il y a encore beaucoup de possibilités et de travail à faire pour rationaliser les processus et améliorer la vision d'avenir des OPR au Canada.

Objectif	Cible pour 2023-2024	Réalisation	% terminé
Trouver des gains d'efficacité et établir une meilleure communication des processus et des délais qui soutiendront le processus de demande d'un OPR.	1 ligne directrice mise à jour	Le CPAC a commencé à mettre à jour la ligne directrice sur la création d'un office de promotion et de recherche.	50 %
Améliorer la communication pour faciliter et mieux soutenir l'établissement des OPR, et travailler avec les offices nationaux pour améliorer l'efficacité des efforts de commercialisation, de recherche et de promotion des produits agricoles.	1 initiative de sensibilisation lancée	Le CPAC a lancé l'Initiative de diffusion d'information sur les OPR en avril 2023 et a rencontré plusieurs groupes de producteurs agricoles.	100 %

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Réunir et mobiliser les intervenants et tisser des relations

Ces trois dernières années, notre mode de fonctionnement a changé, et l'offre, les allocations, l'économie et le marché sont devenus plus complexes. Nous avons également constaté que ces changements peuvent offrir des occasions d'accroître la fréquence des interactions qui améliorent nos relations avec les intervenants en accédant à la technologie et en exploitant la volonté de resserrer les liens en période d'incertitude. Le CPAC continuera à évoluer et à instaurer des conditions gagnantes avec tous ses intervenants en augmentant les occasions de faciliter un cheminement mutuellement positif vers la création d'une communauté d'intervenants plus forte, plus unifiée et plus résiliente.

Objectif	Cible pour 2023-2024	Réalisation	% terminé
Continuer à tisser des relations et à consulter les offices nationaux, les OPR et les principaux intervenants pour que le CPAC comprenne mieux leurs besoins et leurs points de vue uniques.	50 réunions d'offices et d'entreprises auxquelles les membres du Conseil ont participé	Les membres du Conseil ont participé à 74 réunions : • 5 réunions de l'OPR pour le bœuf • 3 réunions de l'OPR pour le porc • 17 réunions des POC • 12 réunions des PPC • 11 réunions des EDC • 3 réunions des POIC • 3 réunions de l'ACSV • 20 réunions des TVOC	100 %
Collaborer activement avec nos partenaires gouvernementaux et les régies agroalimentaires provinciales en profitant des possibilités de mobilisation et en tissant des liens pour trouver des moyens de travailler ensemble dans le but de renforcer le système de gestion de l'offre au Canada et transmettre les questions d'importance nationale aux échelons supérieurs (par exemple l'Association nationale des régies agroalimentaires).	3 réunions de l'ANRA	Le CPAC a organisé 4 réunions de l'ANRA : • 28 juin 2023 • 19 septembre 2023 • 16 janvier 2024 • 18 mars 2024	100 %
	1 réunion organisée avec chaque organisme de surveillance provincial	Le CPAC a organisé une réunion avec chaque organisme de surveillance provincial.	100 %
Accroître activement la participation des intervenants et de l'industrie en recherchant davantage d'occasions de se réunir et de créer une communauté au sein des secteurs visés par la gestion de l'offre et les offices de promotion et de recherche, ce qui permettra une plus grande collaboration et une meilleure communication entre tous les intervenants et favorisera une meilleure compréhension des différents points de vue.	20 réunions de l'industrie au niveau provincial auxquelles des membres du Conseil ont participé	Les membres du Conseil ont participé à 31 réunions provinciales.	100 %

ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

Renforcer notre résilience organisationnelle

Le CPAC reconnaît que sa force réside dans les connaissances, l'expertise et l'expérience de son personnel, de ses dirigeants et des membres du Conseil. Un effort concerté pour soutenir les ressources humaines et la création d'une culture organisationnelle saine et épanouissante, qui reconnaît l'importance de toutes les contributions, garantiront un système durable, efficace et efficient sur lequel repose la stabilité de l'organisation.

Objectif	Cible pour 2023-2024	Réalisation	% terminé
Créer une culture organisationnelle qui soutient et valorise la diversité et l'inclusion de tous ses employés et favorise les possibilités de formation, de développement professionnel et de satisfaction au travail qui conduisent à un environnement de travail sain et satisfaisant.	3 activités organisées	Le CPAC a organisé 5 activités : • 3 réunions de l'ensemble du personnel • 1 fête de fin d'année • 1 pique-nique d'été	100 %
Améliorer l'efficacité organisationnelle en trouvant des moyens plus efficaces d'améliorer les processus et les politiques qui servent les intervenants du CPAC, et sauvegarder le savoir, les outils et les systèmes de l'organisation afin de s'assurer que le CPAC demeure résilient.	1 amélioration du travail à distance	Le CPAC a modernisé l'équipement technologique de sa salle de conférence principale pour permettre la tenue de réunions hybrides.	100 %
Continuer à trouver des moyens de favoriser l'innovation et la technologie pour soutenir le travail hybride et l'excellence de l'organisation, tout en soutenant efficacement le personnel du CPAC, les membres du Conseil et les intervenants.	2 politiques mises à jour	Le CPAC a mis à jour la politique des voyages pour les membres du Conseil.	50 %

Le CPAC en bref

En date du 31 mars 2024

4 membres du Conseil à temps partiel

17 employé(e)s, dont l'administrateur général

Modèle de travail hybride commun

Opérations financières

Les résultats financiers du Conseil des produits agricoles du Canada présentés dans le présent rapport annuel visent à donner un aperçu général des activités de l'organisation. Aux fins des rapports financiers, les résultats du CPAC sont consolidés dans les états financiers d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart
Salaires	2 276 480	2 262 412	14 068
Fonctionnement	734 488	587 991	129 587

Ferme centrale expérimentale – 960, avenue Carling, Édifice 59 Ottawa, Ontario K1A 0C6

Site Web : [Conseil des produits agricoles du Canada](https://www.agriculture.gc.ca)

© Ministre Services publics et Approvisionnement Canada, 2022

ISSN : 2561-4371